

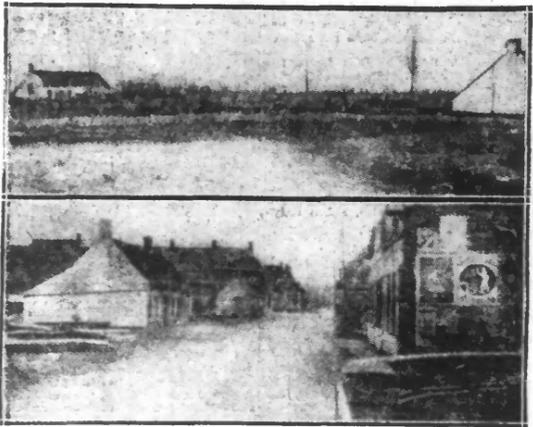
LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION LILLE. 104, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Haussmann JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-31 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING Téléphone 9-85 3, rue Fidele Lehoucq Directeur: Eug. GUILLAUME

AUX PORTES DU DÉSÉPOIR

Comment expliquer une étonnante statistique de suicides dans un coin de Flandre ?



Le climat ? L'ambiance ? Quelles peuvent être les raisons de tant de suicides dans ce calme coin de Flandre ?

J'ai ici, entre les doigts, un papier que j'ai déjà peut-être lu vingt fois et que je relis encore. C'est un communiqué de correspondants. 36 suicides en neuf ans dans le même coin de Flandre... Cela fait une mort volontaire par trimestre. Et le billet ajoute : les tentatives de suicide avortées ne manquent pas. Bref, je suis parti au pays de la désespérance. Il faisait un froid très vif. Un rideau de brume couvrait la campagne. On eût dit que les terres fumèrent. La veille au soir, le gel avait requinqué tout ce que la Flandre Maritime comptait de hutiers. On espérait de gros passages... Il n'y eut rien du tout.

Pourquoi ?

Au pays des suicides ? Je n'ai pas osé mettre cela en tête de cet article, malgré toute la fascination, toute la magie de ce titre. Mais je me suis souvenu de la grande majorité des gens du pays où j'allais. Ce sont de braves gens. Et je savais que le terme péjoratif ne leur faisait pas plaisir.

Tout de même, n'importe qui est en droit de se demander comment il se fait qu'il y ait tant de suicides dans certaines régions déterminées ? Et comment expliquer que cet état de chose dure depuis si longtemps ? En effet, bien avant la guerre, on se « revolverait » si souvent dans le même coin qu'on l'appelait « le pays des suicides », éphémère malheureusement justifiée par une statistique de morts volontaires peut-être étonnante. Nous avons d'abord voulu savoir pour quels motifs les disparus avaient estimé que la vie ne valait plus la peine d'être vécue. On nous a répondu : — Neurasthénie, chagrin, idées noires, ce qui est à peu près la même chose. Inconduite parfois, misère, chômage, motifs divers et impénétrables.

Sans doute, avons-nous pensé, les temps sont durs à cause du chômage. Mais, si un suicide déconcerte toujours, une série de suicides doit peut-être avoir son explication en dehors des motifs ordinaires pour lesquels les désespérés accomplissent le geste fatal.

Les chiffres parlent

Ensemble, nous avons évoqué le climat, l'ambiance, mais ce sont choses subtiles et combien délicates ! Ensemble, nous avons rappelé les malheurs qui, selon les historiens, atténuent telle localité à l'époque où les soldats demandaient qu'on les préservât de la peste et de la famine ainsi que les garnisons de Bergues et de Gravelines. Faudrait-il voir là une cause à retardement, une cause qui agit à des siècles de distance et qui aurait laissé dans la descendance de familles particulièrement éprouvées par les calamités publiques d'autrefois, une sorte de mélancolie ou de lassitude en vieillissant, mauvaise conseillère devant les difficultés de la vie ? L'été dernier, à titre d'exemple, il y eut trois suicides dans la même localité et dans la même semaine ! Rien, que ça... Comment expliquer que, dans tel canton, il y ait eu, depuis le 1er janvier 1923 : 2 suicides par pistolet, 15 par immersion, 19 par pendaison ? Ce point d'interrogation est posé. Les chiffres ont parlé brutalement. « Ces déshabitudes de la vie » ne peuvent donner d'explications. Ils ont dû se dire simplement qu'il ne faisait pas bon vivre en Flandre. Et pourtant, tant d'hommes, et parmi ceux-là, les rudes travailleurs de la terre, pensent le contraire !

JACBERG

CRISE POLITIQUE EN ÉGYPTE

On annonce du Caire que le ministère a été démissionné. Sedky Pacha reformera le cabinet.

UNE NOUVELLE CATASTROPHE MARITIME

Le paquebot français "ATLANTIQUE" a pris feu en pleine mer

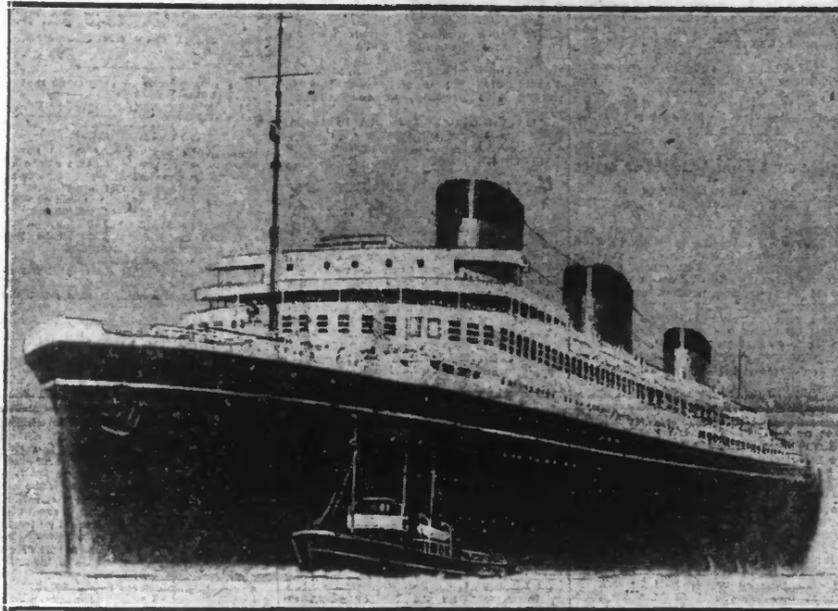
IL A DU ÊTRE ABANDONNÉ PAR SON ÉQUIPAGE AU LARGE DE GUERNESEY ET EST CONSIDÉRÉ COMME PERDU

211 naufragés ont été ramenés à Cherbourg par quatre navires mais on craint que 18 autres membres de l'équipage aient péri asphyxiés ou noyés

Hier matin, un radio lancé par le cargo allemand « Ruhr », annonçant que le paquebot « Atlantique », qui se rendait de Bordeaux au Havre pour se faire caréner, avait pris feu au large des Casquets, près de Guernesey.

se trouvait à bord. Par la suite, cependant, on recevait divers renseignements qui contredisaient les premières nouvelles reçues, en ce qui concernait le sort de l'équipage. Le bateau allemand « Ruhr » n'avait recueilli qu'une partie

Le ministre de la Marine marchande a réuni, au début de l'après-midi les directeurs des grandes compagnies de navigation, le colonel Foudroux, commandant le régiment des sapeurs-pompiers de Paris, M. Otto, ingénieur, pour décider des mesures immédiates suscep-



Le paquebot français « ATLANTIQUE », de la Compagnie Sud-Atlantique des « Chargeurs Réunis », détruit par le feu au large de l'île Casquets, au Nord de l'île de Guernesey

Cette nouvelle était confirmée peu après par la direction de l'Agence des « Chargeurs Réunis », du Havre, et l'on ajoutait que l'équipage avait abandonné le navire le matin et avait été recueilli par le navire allemand. On apprenait, en même temps, qu'aucun passager ne

de celui-ci, et d'autres rescapés se trouvaient à bord de différents navires. Aussi bien, voici les dépêches qui nous sont parvenues sur cette nouvelle catastrophe maritime qui prive la Marine marchande française d'une de ses plus belles unités.

Le premier communiqué

Voici le texte du premier communiqué publié hier :

« Le ministre de la Marine marchande a été avisé par le directeur de l'Inspection Maritime du Havre, du sinistre de « L'Atlantique ». Le navire a pris feu et a été abandonné à 20 milles à l'ouest de Guernesey, vers 8 heures du matin. Il n'y avait pas de passagers à bord, le paquebot allant au Havre pour se faire caréner. L'équipage a été recueilli par le navire allemand « Ruhr ». Le préfet maritime de Cherbourg a envoyé sur les lieux du sinistre les navires de secours dont il disposait. Le président du Conseil a prié M. Léon Meyer, ministre de la Marine marchande, de faire parvenir à l'équipage du navire allemand ses remerciements pour le concours qu'il a apporté au sauvetage du personnel ».

Les premiers secours

Dès qu'elles furent avisées de l'incendie du paquebot « Atlantique », en feu dans la Manche, à 75 milles de Cherbourg, les autorités maritimes de Brest et de Cherbourg ont immédiatement envoyé au secours du navire en détresse, outre le mouilleur de mines « Polux », de 2.000 tonnes les remorqueurs « Barfleury », « Ramier », « Nessius », du port de Cherbourg, « Le Mastodonte », de Brest.

Le sort de l'équipage

13 h. 30, le paquebot « L'Atlantique » était complètement évacué. Le vapeur « Ruhr », ayant à bord une partie des hommes de l'équipage du navire sinistré, faisait route sur Cherbourg. Par la suite, on apprenait que trois des bateaux sauveteurs ramenaient à Cherbourg des hommes qu'ils avaient sauvés de l'équipage de « L'Atlantique ». Ces trois bateaux avaient à leur bord : le « Ford Castle », six hommes ; le « Ruhr », quatre-vingt-six hommes, et « L'Achilles », une vingtaine d'hommes. Comme l'équipage comprenait plus de 200 hommes, on concevait les plus inquiétudes sur le sort des autres. Mais un peu plus tard, le sémaphore du Havre apprenait par radio que le vapeur « Sierra Salvada » avait également recueilli des blessés et des malades du paquebot « Atlantique » et qu'il les transportait à Cherbourg.

L'« Atlantique » est perdu

Dans la soirée, le ministre de la Marine marchande communiqua la note suivante : Les dernières nouvelles reçues font connaître que « L'Atlantique » doit être considéré comme perdu. Des navires allemands, anglais, hollandais, des navires partis de Cherbourg, s'efforcent de recueillir l'équipage. On espère que tous les membres de l'équipage auront été sauvés.

tibles de renforcer la sécurité à bord des navires. Une deuxième réunion aura lieu lundi prochain au ministère de la Marine marchande. C'est au cours de cette réunion que des décisions seront prises.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA CRISE MUNICIPALE A CAMBRAI

Ce que nous disent MM. CARPENTIER, maire et DEMOLON, 1^{er} adjoint démissionnaire

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)



M. CARPENTIER, le nouveau maire. M. DEMOLON, les trois adjoints démissionnaires. M. CARREZ, M. IZERMAN

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des événements qui se sont déroulés au sein du Conseil municipal de Cambrai depuis le vendredi 30 septembre, date de l'élection du maire. Les bruits les plus fantaisistes étant colportés dans la ville, en nous bornant à notre rôle strict d'informateur, nous avons recueilli hier les déclarations de deux personnalités intéressées dans cette affaire : M. Carpentier, maire de Cambrai et M. Demolon, premier adjoint qui a donné sa démission en même temps que les autres adjoints : MM. Carrez et Yzerman. Avant de relater les déclarations qui nous ont été faites, il est utile pour mettre les choses au point d'exposer brièvement quelle était la situation municipale à Cambrai au moment de l'élection du maire.

L'élection du maire

Le Conseil municipal de Cambrai, après la mort de M. Desjardins, maire et après l'élection complémentaire de trois conseillers, était composé, au point de vue politique de la façon suivante : 17 membres de l'Union Républicaine Démocratique et Sociale, parmi lesquels MM. Carpentier et Demolon ; 2 membres de l'Entente Républicaine ; 8 membres du parti socialiste. Le vendredi 30 décembre, jour de l'élection, les 27 voix se répartirent de la façon suivante : MM. E. Carpentier, 14 voix ; J. Demolon, 13 voix.

Les adjoints démissionnaires

Au lendemain même de l'élection, les trois adjoints au maire de Cambrai, MM. J. Demolon, L. Carrez, M. Yzerman, adressèrent en ces termes à M. Sudre, sous-préfet de Cambrai, leur démission d'adjoints.

« A la suite de l'élection du maire de Cambrai, nous avons l'honneur de vous adresser notre démission collective d'adjoints au maire. Nous estimons qu'étant données les conditions dans lesquelles cette élection a eu lieu il ne nous est pas possible d'assurer notre collaboration avec le nouveau maire. Veuillez agréer, etc. »

Ce que nous dit M. J. Demolon

Lors de l'élection du maire, 11 membres de l'U.R.D.S. et les deux membres de l'Entente Républicaine avaient voté pour M. J. Demolon. Le bruit avait couru dans Cambrai que les onze conseillers membres de l'U.R.D.S. étaient démissionnaires.

M. J. Demolon a d'abord tenu à démentir cette nouvelle fantaisiste. « Actuellement, dit-il, mes collègues MM. Carrez et Yzerman, ainsi que moi-même avons démissionné du poste d'adjoint. Certains de nos amis ont parlé de donner leur démission du Conseil municipal mais actuellement, aucune décision

n'est prise ; nous devons avoir très prochainement une réunion au cours de laquelle nous prendrons une décision. Je vous avouerai que pour ma part, je consens vivement à mes dix collègues de ne pas abandonner le rôle qui leur a confié le suffrage ».

Parlant ensuite de la démission collective des adjoints, M. J. Demolon nous déclare :

« Nous avons condensé dans cette note que nous vous prions d'insérer les faits qui ont motivé notre décision. »

« Au lendemain des funérailles de M. Desjardins, M. Carpentier venait spontanément trouver M. Demolon, chez lui, en l'assurant que certains bruits qui couraient couraient en ville sur sa candidature aux fonctions de maire lui étaient étrangers et qu'il tenait à les démentir lui-même auprès de M. Demolon. »

« M. Carpentier ajoutait « une chose cependant me ferait plaisir, ce serait d'être votre adjoint et je vous accorderais tout mon concours : ce poste d'adjoint m'honorerait et je serais déçu s'il m'était refusé. »

« M. Demolon remerciait M. Carpentier de sa cordiale démarche. »

« Au lendemain des élections complémentaires du Conseil municipal les dix-sept républicains radicaux, dont M. Carpentier, se réunirent dans une salle de la Mairie pour se mettre d'accord entre eux au sujet du nom du candidat maire. »

« Sur la proposition de M. Carrez et après interventions de plusieurs conseillers municipaux favorables à la candidature de M. Demolon, celle-ci fut au moment du vote, accueillie à l'unanimité. Tous les conseillers levèrent la main, M. Carpentier compris. »

« Sur proposition de M. Demolon, appuyée par M. Yzerman, la candidature de M. Carpentier au poste d'adjoint fut également accueillie à l'unanimité. M. Carpentier acceptait. »

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

FAUX BRUIT DE LA MORT DE M. ROGER SALENGRO DÉPUTÉ, MAIRE DE LILLE



M. SALENGRO à la souris

Le bruit courut hier, avec persistance, à Lille et dans la Région, de la mort, survenue à Paris, de M. Roger SALENGRO, député, maire de Lille.

Dans le courant de l'après-midi, le Ministère de l'Intérieur, puis la Chambre des Députés, démentirent la nouvelle. Ce n'est que dans la soirée que le maire de Lille fut mis au courant du bruit auquel les démentis officiels n'avaient pu mettre un terme.

M. Roger SALENGRO fut le premier à en sourire. Il avait, en effet, travaillé le matin à son domicile et venait de passer l'après-midi en diverses démarches.

LE CALAISIEUX QUI TENTA DE TUER SON AMIE PUIS DE SE SUICIDER EST DÉCÉDÉ À L'HOPITAL, A LILLE

On se souvient que le 14 décembre dernier, dans le courant de la soirée, vers 23 heures, un Calaisien, Edouard-Louis Bayart, âgé de 34 ans, y demeurant, 12, rue des Bouts-des-Digues étant venu rendre visite à son ex-amie, Mlle Jeanne-Marie Lenoit, âgée de 28 ans, venue de Roubaix, à Lille et délaissée par elle depuis deux ans, était venu lui demander de reprendre la vie commune. Sur refus de celle-ci, Bayart tira une balle dans sa direction et croyant l'avoir atteinte, tenta de se faire justice. Il fut transporté dans un état grave à l'hôpital Saint-Sauveur, où il est décédé mardi soir, vers 19 h. 28.

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 PRIX valant 310.000 FR.

Liste des lauréats

- SUITE -

- Dn 2.202e au 2.534e prix : Une botte-montre à poudre, valeur 25 francs. 2.202e. — M. CREPE Jules, 41, rue de Dieppe, à LILLE. 2.203e. — M. LEOCOQ Gaston, rue de Cartigny, 131, à ROUBAIX. 2.204e. — M. FAUQUANI Jules, rue du XXe Siècle, à LOMME. 2.205e. — M. LEFEBVRE Léon, rue du Bas Volainage, 46, à HEM. 2.206e. — M. CARDON Henri, rue d'Austerlitz, 11, à ROUBAIX. 2.207e. — M. CHEDAILLE François, rue des Longues Haies, 249, ROUBAIX. 2.208e. — M. DESMARETZ Pierre, route d'Arras, 9, à THUMESNIL. 2.209e. — M. DE HIMPE Pierre, rue de Roncq, 4, à TOURCOING. 2.210e. — M. MONNIER Edouard, rue de Lannoy, 3, à ROUBAIX. 2.211e. — Mme COLFAERT Juliette, rue Chaplin, 3, à LILLE. 2.212e. — Mlle BLICQ Simone, rue de Willems, 171, à TOUPLES. 2.213e. — Mme FRIEVOST Marthe, rue Kemmel, 86, à PERENCHIES. 2.214e. — M. DERAÏN Fernand, 9, rue Louis Spriet, à LILLE. 2.215e. — M. MATTEÏN Léon, rue Henri Daire, 25, à RAISMES. 2.216e. — Mme VANDENABEELE Jeanne, rue Houzet, 13, à WATTRELOS. 2.217e. — Mme LORTHOÏR Yolande, rue de Madagascar, 31, TOURCOING. 2.218e. — M. DELESCLUSE Jean, rue de Beaumont, 13, à HEM. 2.219e. — M. BACKELANDT Michel, 79, rue d'Anor, à TOURCOING. 2.220e. — Mme DERACINOIS Marie, rue du Château de Wasmes, 6, à TOUPLES. 2.221e. — M. VANDERMEERSCH Henri, route Nalonne, à ANSTAINO. 2.222e. — Mlle DEROO Lucienne, rue du Pont de Lion d'Or, 17 bis, à LILLE. 2.223e. — M. MAHIEU Henri, rue de l'Industrie, 20, à TOURCOING. 2.224e. — M. COPPENS Louis, rue de Lille, 206, à ST-ANDRÉ-LEZ-LILLE.

NOUVEAUX CHEVALIERS DE LA LEGION D'HONNEUR

L'AUTEUR DE « LA MADELON » 41 ANS EN PRISON



Parmi les nouveaux Chevaliers de la Légion d'Honneur, figure le nom de M. Camille ROBERT, professeur et compositeur de musique. C'est M. Robert qui composa la célèbre chanson « La Madelon », qui eut tant de succès pendant la guerre.



M. Paul TRARIEUX qui, depuis quarante et un ans, a occupé divers emplois de haut fonctionnaire dans des prisons, vient d'être décoré de la Légion d'Honneur. Il est actuellement directeur du Dépôt et de la Conciergerie, à Paris.

Retenez bien que c'est dimanche prochain que nous commencerons le premier feuilleton de

NEMROD & Cie

le chef-d'œuvre du romancier Georges OHNET